

POL-1004 : Les idées politiques de la Grèce à l'aube de la modernité

NRC 17642

Hiver 2014

Mode d'enseignement : À distance

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Orienté par une approche critique combinant l'étude des auteurs représentatifs, l'examen historique des configurations institutionnelles et l'analyse conceptuelle, ce cours propose une présentation de la dynamique historique et sémantique des idées politiques à partir de l'antiquité gréco-romaine jusqu'à l'aube de la modernité politique. L'accent est aussi mis sur l'irruption de la pensée critique et du pluralisme.

Ce cours est offert à distance. Pour plus d'informations, consultez la page du cours à l'adresse www.distance.ulaval.ca.

Plage horaire :

Sur Internet
- 00h00 à 00h00 Du 13 janv. 2014 au 25 avr. 2014

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. Vérifier l'horaire dans Capsule

Site de cours :
https://www.portaildescours.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=50203

Coordonnées et disponibilités

Sylvie Loriaux
Professeure

DKN-4461

sylvie.loriaux@pol.ulaval.ca

418-656-2131 poste 4717

Disponibilités :
jeudi 11h30 à 13h30 Du 13 janv. 2014 au 4 mai 2014

Sandra Escalera
Assistant

2472-A

sandra.escalera-gonzalez.1@ulaval.ca

4186562131 poste 14994

Disponibilités :
jeudi 10h30 à 12h00 Du 13 janv. 2014 au 4 mai 2014

Soutien technique :

Centre de services APTI
Pavillon Charles-De Koninck, local 1444
Site Web du Centre APTI
apti@fss.ulaval.ca
418-656-2131 poste 3278

	Automne / Hiver	Été

Lundi	8h00 à 17h00	8h30 à 16h30
Mardi	8h00 à 17h00	8h30 à 16h30
Mercredi	8h00 à 17h00	8h30 à 16h30
Jeudi	8h00 à 17h00	8h30 à 16h30
Vendredi	8h00 à 17h00	8h30 à 16h30

Sommaire

Description du cours

Introduction

Intitulé 'Les idées politiques de la Grèce à l'aube de la modernité', ce cours de 3 crédits se propose de passer en revue l'histoire des idées politiques en insistant sur la présentation de la pensée politique des principaux auteurs de la tradition occidentale, de Platon à Thomas Hobbes. En combinant l'approche biobibliographique, l'étude des sources et l'analyse terminologique, ce cours se penche sur la généalogie de la pensée politique occidentale et met en évidence la place de l'héritage antique dans la dynamique historique des représentations politiques.

Ce cours s'adresse particulièrement aux étudiants de premier cycle en science politique, en histoire et en philosophie qui veulent approfondir leurs connaissances de l'histoire des idées politiques, connaître les avatars des idées et idéologies politiques ainsi qu'augmenter leurs aptitudes communicationnelles au niveau de la rhétorique politique. Du point de vue du contenu, ce cours est complémentaire à celui intitulé 'Histoire des idées politiques modernes et contemporaines' et expérimente une approche pédagogique similaire.

Ce 'Guide d'étude' a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Il se pose en quelque sorte comme un mode d'emploi, non seulement pour le matériel didactique du cours, mais aussi pour le cheminement que vous devez adopter et les différentes exigences auxquelles vous devez répondre.

Bonne lecture et bon cours!

Buts et objectifs généraux du cours

À la fin de ce cours, les étudiants doivent :

- comprendre l'évolution historique des cadres théoriques de la philosophie politique prémoderne;
- pouvoir identifier les contributions des principaux penseurs antiques et médiévaux de la tradition politique occidentale;
- connaître le contexte historique et institutionnel de la genèse des concepts essentiels de la pensée politique occidentale;
- être familiarisés avec la lecture et l'analyse des textes classiques de la tradition politique occidentale;
- pouvoir identifier les enjeux philosophiques qui ont marqué la philosophie politique occidentale avant la modernité;
- comprendre l'importance de la pensée philosophique prémoderne dans la dynamique historique des représentations politiques et dans la rhétorique politique.

Contenu du cours

La matière de ce cours s'échelonne sur 12 modules. Chaque module comprend des lectures, une présentation animée complémentaire, une activité d'intégration ainsi que des exercices d'autoévaluation.

L'architecture pédagogique de ce cours convoque trois démarches complémentaires qui visent à présenter les rapports entre l'héritage de la philosophie politique occidentale et la réflexion politique contemporaine.

1. Une démarche historique analytique centrée sur la compréhension de la postérité intellectuelle des principaux auteurs antiques et médiévaux de la tradition politique occidentale. Il s'agit d'une démarche diachronique biobibliographique orientée par la dynamique historique des idées politiques qui mobilise principalement le travail de lecture des textes associés aux modules.
2. Une démarche rétrospective synthétique guidée par l'archéologie sémantique des concepts essentiels de la philosophie politique occidentale. Cette démarche est surtout favorisée par le visionnement des présentations animées liées aux modules.
3. Une démarche prospective visant à développer la capacité d'argumentation et la rigueur d'analyse dans le cadre de débats philosophiques. Cette dernière démarche mobilise la participation des étudiants aux débats initiés sur le blogue du cours.

Pour tirer profit de ces trois démarches, il est vivement conseillé aux étudiants de commencer par la lecture des textes principaux associés au module en question. Dans une seconde étape, ils consulteront la présentation

animée du module. Et pour consolider leurs connaissances, ils liront les textes (classiques, mais parfois aussi modernes) du recueil de cours. Les textes modernes se proposent d'approfondir la compréhension des certains aspects théoriques abordés dans les séances du cours, tandis que les textes classiques veulent resituer la pensée politique de leurs auteurs dans le contexte littéraire de son affirmation. La lecture sélective des textes du recueil facilitera la participation des étudiants aux activités d'intégration du blogue.

Élaborer des schémas de réponse adéquats aux questions à développement de chaque module est une étape essentielle d'apprentissage qui permet de vérifier le niveau de compréhension de la matière et d'identifier les lacunes à combler. La fiabilité de ces schémas de réponse pourra être vérifiée au fil des discussions engagées entre les étudiants dans le forum principal du cours. Étant donné que les questions à développement des examens en ligne seront choisies parmi les questions à développement des modules, les étudiants ne bénéficieront d'aucun encadrement pour la rédaction de leurs réponses à ces questions.

Présentation des modules

Module	**Titre du module**	**Recueil**
1	L'histoire des idées politiques et ses approches	1
2	Le monde grec et la démocratie	2
3	Platon et la République	3
4	Aristote et la question de la citoyenneté	4
5	Cicéron. De la république romaine à l'empire universel	5
6	Saint Augustin et la pensée politique chrétienne	6
7	Les avatars médiévaux de l'aristotélisme : Maimonide, Al Farabi, Thomas d'Aquin	7
8	Entre Église et Empire : Dante, Marsile de Padoue, Guillaume d'Ockham	8
9	Nicolas Machiavel et Francesco Guichardin: la vertu républicaine	9
10	Jean Bodin. La Réforme et la redéfinition de la souveraineté	10
11	École de Salamanque et Grotius. Droit naturel et raison en politique	11
12	Hobbes. République et monarchie	12
	Examen final	-

Approche pédagogique

Le cours 'Les idées politiques de la Grèce à l'aube de la modernité' est conçu selon une approche pédagogique propre à la formation à distance. Le matériel didactique et la formule utilisés vous permettent d'adopter une démarche d'apprentissage autonome. Vous pouvez ainsi gérer votre temps d'étude et prendre en charge votre formation. Cette prise en charge est toutefois soutenue par la personne responsable de l'encadrement (le tuteur ou la tutrice) pendant toute la session. Sa tâche est de faciliter vos conditions d'apprentissage et de vous aider dans votre démarche de sorte à ce que vous atteigniez les objectifs du cours.

Démarche d'apprentissage

L'icône *feuille de route* est le premier document à consulter au moment d'amorcer une nouvelle séance de cours. C'est là que se trouvent les informations sur l'ensemble des activités à réaliser sur une base hebdomadaire.

Voici les étapes d'apprentissage d'un module :

- Faire la lecture du texte associé au module de la semaine.
- Synthétiser et approfondir les connaissances acquises lors de la lecture en consultant la présentation animée qui résume le texte principal et intègre des liens web vers des sources primaires ou vers des documents complémentaires.
- Faire la lecture des textes classiques et modernes associés au module dans le recueil du cours. Cette lecture sera orientée par les questions à développement du module, mais aussi par la nécessité de contribuer de façon non redondante aux forums du blogue.
- Vérifier la compréhension et consolider les acquis en effectuant les exercices d'autoévaluation. Les autoévaluations comprennent des questions à choix multiples et des questions à développement. Il est important que les étudiants préparent leurs réponses aux questions à développement car certaines de ces questions se retrouveront dans le questionnaire des examens en ligne et de l'examen final.
- Montrer la capacité d'utiliser les connaissances théoriques acquises dans le cadre des activités d'intégration organisées sur le blogue du cours.

Mode d'encadrement

Communication avec le tuteur

Vous pouvez communiquer avec votre tuteur exclusivement par **courrier électronique** pour les questions personnelles, ou en posant vos questions sur le **forum,** pour les questions d'intérêt général qui profiteront à toute la classe. Votre tuteur y répondra dans les 48 heures ouvrables (ie, à l'exception du samedi et du dimanche).

Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être explicite dans vos questions et commentaires. Seules les questions portant sur des points d'éclaircissement et montrant que vous avez lu les textes auxquels vous vous référez seront prises en compte.

Pour vous aider à améliorer vos stratégies d'apprentissage, pour vous guider vers l'essentiel du contenu et pour vous aider dans la gestion de votre temps d'étude, vous pouvez consulter le Centre d'aide aux étudiants pour obtenir des conseils sur la réussite universitaire (www.aide.ulaval.ca).

Charge de travail et calendrier

Ce cours de 3 crédits est offert à distance sur une session comprenant 12 modules. La charge de travail exigée pour l'étude des modules et la réalisation des évaluations est estimée à environ 9 heures par semaine.

Un calendrier pédagogique détaillé est proposé dans le tableau ci-dessous. Il peut être adapté selon vos disponibilités pendant les semaines du trimestre, puisque la formule d'enseignement à distance vous permet d'apprendre à votre rythme. Notez cependant qu'en adoptant un rythme d'apprentissage régulier dès le début de la session, vous pourrez bénéficier d'une rétroaction du tuteur ou de la tutrice durant tout votre cheminement.

La personne inscrite reste bien sûr la seule gestionnaire de son temps, mais elle s'engage à remettre les travaux notés aux moments prescrits, **sauf entente préalable avec le tuteur ou la tutrice**.

Calendrier pédagogique

Semaines	Tâches	Évaluation
Semaine 1	• Lecture du Guide d'étude • Lecture obligatoire du texte associé au **module 1** • Visionnement de la présentation animée	Participation aux activités de discussion sur le blogue: forums 1.1 et 1.2.

	• Lecture du texte classique du recueil associé au module • Autoévaluation • Préparation des réponses aux questions à développement	
Semaine 2	• Lecture obligatoire du texte associé au **module 2** • Visionnement de la présentation animée • Lecture des textes classiques du recueil associés au module • Autoévaluation • Préparation des réponses aux questions à développement	Participation aux activités de discussion sur le blogue: forums 2.1 et 2.2.
Semaine 3	• Lecture obligatoire du texte associé au **module 3** • Visionnement de la présentation animée • Lecture des textes classiques et du texte moderne du recueil associés au module • Autoévaluation • Préparation des réponses aux questions à développement	Participation aux activités de discussion sur le blogue : forums 3.1 et 3.2
Semaine 4	• Lecture obligatoire du texte associé au **module 4** • Visionnement de la présentation animée • Lecture des textes classiques du recueil associés au module • Autoévaluation • Préparation des réponses aux questions à développement	Participation aux activités de discussion sur le blogue: forums 4.1 et 4.2 **1er examen en ligne portant sur les modules 1-4** (**7-9 février 2014**)
Semaine 5	• Lecture obligatoire du texte associé au **module 5** • Visionnement de la présentation animée • Lecture des textes classiques du recueil associés au module • Autoévaluation • Préparation des réponses aux questions à développement	Participation aux activités de discussion sur le blogue: forums 5.1 et 5.2
Semaine 6	• Lecture obligatoire du texte associé au **module 6** • Visionnement de la présentation animée • Lecture des textes classiques du recueil associés au module • Autoévaluation • Préparation des réponses aux questions à développement	Participation aux activités de discussion sur le blogue: forums 6.1 et 6.2
Semaine 7	• Lecture obligatoire du texte associé au **module 7** • Visionnement de la présentation animée • Lecture des textes classiques et du texte moderne du recueil associés au module • Autoévaluation • Préparation des réponses aux questions à développement	Participation aux activités de discussion sur le blogue: forums 7.1 et 7.2. **2e examen en ligne portant sur les modules 5-7** (**28 février - 2 mars 2014**)
Semaine 8	• Lecture obligatoire du texte associé au **module 8** • Visionnement de la présentation animée • Lecture des textes classiques du recueil associés au module • Autoévaluation • Préparation des réponses aux questions à développement	Participation aux activités de discussion sur le blogue: forums 8.1 et 8.2

Semaine 9	**Semaine de lectures (3-7 mars 2014)**	
Semaine 10	• Lecture obligatoire du texte associé au **module 9** • Visionnement de la présentation animée • Lecture des textes classiques et du texte moderne du recueil associés au module • Autoévaluation • Préparation des réponses aux questions à développement	Participation aux activités de discussion sur le blogue: forums 9.1 et 9.2
Semaine 11	• Lecture obligatoire du texte associé au **module 10** • Visionnement de la présentation animée • Lecture des textes classiques du recueil associés au module • Effectuer l'autoévaluation • Préparation des réponses aux questions à développement	Participation aux activités de discussion sur le blogue: forums 10.1 et 10.2 **3e examen en ligne portant sur les modules 8-10** (**28-30 mars 2014**)
Semaine 12	• Lecture obligatoire du texte associé au **module 11** • Visionnement de la présentation animée • Lecture des textes classiques et du texte moderne du recueil associés au module • Effectuer l'autoévaluation • Préparation des réponses aux questions à développement	Participation aux activités de discussion sur le blogue: forums 11.1 et 11.2.
Semaine 13	• Lecture obligatoire du texte associé au **module 12** • Visionnement de la présentation • Lecture des textes classiques du recueil associés au module • Effectuer l'autoévaluation • Préparation des réponses aux questions à développement	Participation aux activités de discussion sur le blogue: forums 12.1 et 12.2.
Semaine 14	• Révision de la matière	
Examen final en salle sous surveillance (le samedi 26 avril 2014 de 13h30 à 15h30)		

Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Module 1: L'histoire des idées politiques et ses approches	13 janv. 2014
Module 2: Le monde grec et la démocratie	20 janv. 2014
Module 3: Platon et la République	27 janv. 2014
Module 4: Aristote et la question de la citoyenneté	3 févr. 2014
Module 5: Cicéron. De la république romaine à l'empire universel	10 févr. 2014
Module 6: Saint Augustin et la pensée politique chrétienne	17 févr. 2014

Module 7: Les avatars médiévaux de l'aristotélisme : Maimonide, Al Farabi, Thomas d'Aquin	24 févr. 2014
Semaine de lecture	3 mars 2014
Module 8: Entre Église et Empire : Dante, Marsile de Padoue, Guillaume d'Ockham.	10 mars 2014
Module 9: Nicolas Machiavel et Francesco Guichardin: la vertu républicaine	17 mars 2014
Module 10: Jean Bodin. La Reforme et la redéfinition de la souveraineté	24 mars 2014
Module 11: École de Salamanque et Grotius. Droit naturel et Raison en politique	31 mars 2014
Module 12: Hobbes. République et monarchie	7 avr. 2014
Examen final (en classe)	26 avr. 2014

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Participation aux activités d'intégration dans le blogue du cours	Dû le 13 avr. 2014 à 00h24	Individuel	15 %
Examen 1- Questions à choix multiples de réponse	Du 7 févr. 2014 à 09h00 au 9 févr. 2014 à 23h30	Individuel	3 %
Examen 1 - Questions à développement	Du 7 févr. 2014 à 09h00 au 9 févr. 2014 à 23h30	Individuel	12 %
Examen 2- Questions à choix multiples de réponse	Du 28 févr. 2014 à 09h00 au 2 mars 2014 à 23h30	Individuel	3 %
Examen 2- Questions à développement	Du 28 févr. 2014 à 09h00 au 2 mars 2014 à 23h30	Individuel	12 %
Examen 3 - Questions à choix multiples de réponse	Du 28 mars 2014 à 09h00 au 30 mars 2014 à 23h30	Individuel	3 %
Examen 3- Questions à développement	Du 28 mars 2014 à 09h00 au 30 mars 2014 à 23h30	Individuel	12 %
Examen final	Le 26 avr. 2014 de 13h30 à 15h30	Individuel	40 %

Formatives

Titre	Date	Mode de travail
Autoévaluations		
Questionnaire Module 01	Du 13 janv. 2014 à 00h01 au 27 avr. 2014 à 12h00	Individuel
Questionnaire Module 02	Du 20 janv. 2014 à 00h01 au 27 avr. 2014 à 12h00	Individuel
Questionnaire Module 03	Du 27 janv. 2014 à 00h01 au 27 avr. 2014 à 12h00	Individuel
Questionnaire Module 04	Du 3 févr. 2014 à 00h01 au 27 avr. 2014 à 12h00	Individuel
Questionnaire Module 05	Du 10 févr. 2014 à 00h01 au 27 avr. 2014 à 12h00	Individuel
Questionnaire Module 06	Du 17 févr. 2014 à 00h01	Individuel

	au 27 avr. 2014 à 12h00	
Questionnaire Module 07	Du 24 févr. 2014 à 00h01 au 27 avr. 2014 à 12h00	Individuel
Questionnaire Module 08	Du 10 mars 2014 à 00h01 au 27 avr. 2014 à 12h00	Individuel
Questionnaire Module 09	Du 17 mars 2014 à 00h01 au 27 avr. 2014 à 12h00	Individuel
Questionnaire Module 10	Du 24 mars 2014 à 00h01 au 27 avr. 2014 à 12h00	Individuel
Questionnaire Module 11	Du 31 mars 2014 à 00h01 au 27 avr. 2014 à 12h00	Individuel
Questionnaire Module 12	Du 7 avr. 2014 à 00h01 au 27 avr. 2014 à 12h00	Individuel

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Participation aux activités d’intégration dans le blogue du cours

Date de remise : 13 avr. 2014 à 00h24
Mode de travail : Individuel
Pondération : 15 %
Remise de l'évaluation :
- blogue du cours

Directives de l'évaluation :

Ces activités d’intégration ont pour objectif de stimuler la capacité des étudiants à articuler les concepts fondamentaux de la pensée politique et à comprendre les enjeux politiques contemporains. Elles visent aussi à familiariser les étudiants avec la lecture des textes classiques de la philosophie politique occidentale et à leur faire comprendre l’importance de ces textes dans l’évaluation critique des débats politiques actuels. Enfin, ces activités constituent un exercice d’argumentation basé sur l'échange respectueux d'opinions différentes.

Comme l'indique le calendrier, une activité d'intégration a lieu sur le blogue du cours chaque semaine. Pour éviter la redondance des interventions, les échanges porteront sur deux thèmes complémentaires. Les étudiants peuvent poster leurs interventions dans les deux thèmes, mais seules deux interventions par module seront prises en considération pour le calcul de la note. En conséquence, le cours aura 24 thèmes (2 par module) et les débats de chaque thème seront orientés par une question spécifique.

Les thèmes des modules ouvrent chaque dimanche à 00h 01 et ferment chaque dimanche suivant à 23h59 (heure du Québec).

Pour obtenir la note maximale pour cette activité (15 points), les étudiants doivent avoir au minimum 7 interventions principales et 7 interventions secondaires valides. Ils doivent aussi participer à l’exercice de présentation qui se déroulera dans le thème du premier module (1 point). Les étudiants qui ne veulent pas participer à cette activité de présentation doivent effectuer une intervention principale supplémentaire valide pour obtenir les 15 points dédiés à cette activité.
Il importe que les étudiants respectent les consignes visant la rédaction et la publication des interventions. Ils peuvent initier la discussion à partir de la problématique du thème (intervention principale) ou répondre aux interventions déjà postées par leurs collègues (intervention secondaire). Chaque intervention valide, principale et secondaire, compte pour 1 point.

Pour être valide, une intervention doit :

- avoir environ 80 mots (sans citations ou références bibliographiques)
- correspondre à la problématique associée à la question du forum ou constituer une réponse pertinente à une intervention postée par un autre étudiant
- être écrite dans un français intelligible
- baser son argumentation sur les textes classiques insérés dans le recueil du cours.
- être postée dans le délai indiqué dans le calendrier des forums
- avoir un caractère non-redondant
- démontrer une bonne compréhension de la matière du cours
- indiquer clairement les références bibliographiques aux sources citées

Stratégies pour augmenter la qualité des interventions :

- appuyez votre argumentation sur les textes insérés dans le recueil du cours et surtout sur les textes associés au module.

- afin d’éviter la redondance des interventions, il est conseillé de présenter brièvement un auteur (classique ou contemporain) dont l’oeuvre aborde la problématique du module.
- essayez de prouver (par citations et références) que vous avez la capacité d’utiliser correctement la matière du cours pour répondre aux questions des modules.
- postez plusieurs interventions principales et secondaires dans chaque forum pour augmenter la probabilité d’un bon résultat.
- n'hésitez pas à poster vos interventions. Le but principal de l’exercice est d’encourager les habilités communicatives des étudiants et leur capacité d’utiliser le cadre théorique du cours pour comprendre et évaluer les enjeux idéologiques des opinions politiques. Même si vos interventions ne répondent pas totalement aux critères de l’évaluation elles peuvent constituer une contribution notable à l’avancement des débats.

Critères qui pourraient rendre une intervention invalide :

- redondance
- plagiat
- incohérence
- manque de correspondance entre question et réponse
- retard
- développement trop long (plus de 200 mots - excluant les citations et les références) ou trop court
- manque de références bibliographiques aux textes classiques inclus dans le recueil ou à d'autres sources académiques pertinentes (articles, livres, sites web, etc.).

Limites :

- Dans le cas où le même étudiant poste plusieurs interventions principales et secondaires dans le même thème ou dans les deux thèmes du même module, l’évaluation prendra en considération seulement deux interventions : la meilleure intervention principale et la meilleure intervention secondaire.
- Toute intervention postée avant ou après, respectivement, les dates d’ouverture ou de fermeture indiquées dans le calendrier des forums ne sera pas prise en considération pour l’évaluation de cette activité.
- Les deux thèmes du module 1 resteront officiellement ouverts jusqu’à la fin de la dernière semaine du cours. Le premier thème du 1er module est une activité de présentation basée exclusivement sur des interventions principales. Le second thème du premier module fonctionne comme tous les autres du cours.
- Aucune atteinte à l'éthique ne sera tolérée et toute infraction sera jugée seront le règlement disciplinaire de l’Université Laval.

Évaluation des interventions sur le blogue du cours :

- Les interventions valides auront 1 point chacune tandis que les interventions qui ne répondent pas aux critères de l’évaluation auront 0 points.
- Pendant les premières semaines du cours, l'enseignant publiera, si nécessaire, des consignes générales visant l’amélioration des interventions.
- Les étudiants dont les interventions nécessitent une amélioration seront avertis.
- L’évaluation des interventions se fera à la fin du cours et elle sera influencée par l’activité générale de l’étudiant sur le blogue.

Examen 1- Questions à choix multiples de réponse

Titre du questionnaire :	Examen 1- Questions à choix multiples de réponse
Période de disponibilité :	Du 7 févr. 2014 à 09h00 au 9 févr. 2014 à 23h30
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	3 %

Directives :

Les dix questions à choix multiples comptent pour 3 points au total (10 X 0.3 points). Ces questions sont du même type que les questions insérées dans les autoévaluations, mais il s’agit généralement de questions inédites. Ces questions portent principalement sur le texte associé aux modules et sur le contenu de leurs présentations animées. Pour compléter l'évaluation des questions à choix multiples, vous devez cliquer sur le lien 'Examen - Question à choix multiples' dans le tableau des évaluations sommatives.

Examen 1 - Questions à développement

Date :	Du 7 févr. 2014 à 09h00 au 9 févr. 2014 à 23h30

Mode de travail : Individuel
Pondération : 12 %
Remise de l'évaluation :
- Boîte de dépot

Directives de l'évaluation :

Modules 1-4. Questions à développement (12 points, 2 x 6 points)

Les deux questions à développement seront choisies par le tuteur/tutrice du cours parmi les seize questions à développement associées aux modules dont la matière fera l'objet de l'évaluation.

Ces questions nécessitent des réponses d'environ 400 mots et une structure argumentative cohérente. Elles portent généralement sur toute la matière déjà abordée mais surtout sur celle des modules explicitement visés par l'évaluation. Ces questions se proposent également de vérifier la compréhension générale des textes classiques et modernes insérés dans le recueil du cours. Elles pourraient aussi impliquer des comparaisons avec la matière des modules antérieurs.

Comme les réponses à ces questions demandent une bonne compréhension de la matière et un certain effort de synthèse, on recommande aux étudiants de rédiger leurs réponses aux questions à développement de façon progressive et régulière, tout au long de la session.

Les examens remis en retard ne seront pas évalués. La note '0' s'applique automatiquement.

Pour réaliser cette partie de l'examen, vous devrez télécharger le fichier Word contenant les questions à développement et répondre aux questions localement sur votre ordinateur dans une réponse d'environ 400 mots par question. Finalement, vous devrez envoyer votre fichier via la boîte de dépôt de cet examen.

Critères d'évaluation :

- correspondance entre question et réponse
- cohérence de l'argumentation
- capacité de synthèse
- bonne compréhension de l'environnement théorique du cours
- références bibliographiques précises
- érudition
- originalité
- qualité de l'expression écrite (jusqu'à 10 % de la note)

Publication des résultats :

Maximum deux semaines après la date limite de chaque examen

Révision de la note

Toute demande de réévaluation sera traitée définitivement à la fin du cours en fonction de son impact sur la note finale. Les demandes de réévaluation seront adressées après chaque évaluation au tuteur du cours et doivent être justifiées à partir du rapport d'évaluation qui sera publié après la correction des copies. Des explications supplémentaires concernant l'évaluation seront envoyées aux étudiants dans les jours suivant leur demande de révision, mais toute révision de la note accordée sera faite effectivement après l'examen final.

Le fichier de l'examen sera disponible ici-bas, à l'heure prévue de l'examen.

Examen 2- Questions à choix multiples de réponse

Titre du questionnaire : Examen 2- Questions à choix multiples de réponse
Période de disponibilité : Du 28 févr. 2014 à 09h00 au 2 mars 2014 à 23h30
Tentatives : 1 tentative permise
Mode de travail : Individuel
Pondération : 3 %

Directives :

Les dix questions à choix multiples comptent pour 3 points au total (10 X 0.3 points). Ces questions sont du même type que les questions insérées dans les autoévaluations, mais il s'agit généralement de questions inédites. Ces questions portent principalement sur le texte associé aux modules et sur le contenu de leurs présentations animées. Pour compléter l'évaluation des questions à choix multiples, vous devez cliquer sur le lien 'Examen - Question à choix multiples' dans le tableau des évaluations sommatives.

Examen 2- Questions à développement

Date : Du 28 févr. 2014 à 09h00 au 2 mars 2014 à 23h30

Mode de travail :	Individuel
Pondération :	12 %
Remise de l'évaluation :	• Boîte de dépot

Directives de l'évaluation :

Modules 5-7. Questions à développement (12 points, 2 x 6 points)

Les deux questions à développement seront choisies par le tuteur/tutrice du cours parmi les douze questions à développement associées aux modules dont la matière fera l'objet de l'évaluation.

Ces questions nécessitent des réponses d'environ 400 mots et une structure argumentative cohérente. Elles portent généralement sur toute la matière déjà abordée mais surtout sur celle des modules explicitement visés par l'évaluation. Ces questions se proposent également de vérifier la compréhension générale des textes classiques et modernes insérés dans le recueil du cours. Elles pourraient aussi impliquer des comparaisons avec la matière des modules antérieurs.

Comme les réponses à ces questions demandent une bonne compréhension de la matière et un certain effort de synthèse, on recommande aux étudiants de rédiger leurs réponses aux questions à développement de façon progressive et régulière, tout au long de la session.

Les examens remis en retard ne seront pas évalués. La note '0' s'applique automatiquement.

Pour réaliser cette partie de l'examen, vous devrez télécharger le fichier Word contenant les questions à développement et répondre aux questions localement sur votre ordinateur dans une réponse d'environ 400 mots par question. Finalement, vous devrez envoyer votre fichier via la boîte de dépôt de cet examen.

Critères d'évaluation :

- correspondance entre question et réponse
- cohérence de l'argumentation
- capacité de synthèse
- bonne compréhension de l'environnement théorique du cours
- références bibliographiques précises
- érudition
- originalité
- qualité de l'expression écrite (jusqu'à 10 % de la note)

Publication des résultats :

Maximum deux semaines après la date limite de chaque examen

Révision de la note

Toute demande de réévaluation sera traitée définitivement à la fin du cours en fonction de son impact sur la note finale. Les demandes de réévaluation seront adressées après chaque évaluation au tuteur du cours et doivent être justifiées à partir du rapport d'évaluation qui sera publié après la correction des copies. Des explications supplémentaires concernant l'évaluation seront envoyées aux étudiants dans les jours suivant leur demande de révision, mais toute révision de la note accordée sera faite effectivement après l'examen final.

Le fichier de l'examen sera disponible ici-bas, à l'heure prévue de l'examen.

Examen 3 - Questions à choix multiples de réponse

Titre du questionnaire :	Examen 3 - Questions à choix multiples de réponse
Période de disponibilité :	Du 28 mars 2014 à 09h00 au 30 mars 2014 à 23h30
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	3 %

Directives :

Les dix questions à choix multiples comptent pour 3 points au total (10 X 0.3 points). Ces questions sont du même type que les questions insérées dans les autoévaluations, mais il s'agit généralement de questions inédites. Ces questions portent principalement sur le texte associé aux modules et sur le contenu de leurs présentations animées. Pour compléter l'évaluation des questions à choix multiples, vous devez cliquer sur le lien 'Examen - Question à choix multiples' dans le tableau des évaluations sommatives.

Examen 3- Questions à développement

Date :	Du 28 mars 2014 à 09h00 au 30 mars 2014 à 23h30

Mode de travail : Individuel
Pondération : 12 %
Remise de l'évaluation :
- Boîte de dépot

Directives de l'évaluation :

Modules 8-10. Questions à développement (12 points, 2 x 6 points)

Les deux questions à développement seront choisies par le tuteur/tutrice du cours parmi les douze questions à développement associées aux modules dont la matière fera l'objet de l'évaluation.

Ces questions nécessitent des réponses d'environ 400 mots et une structure argumentative cohérente. Elles portent généralement sur toute la matière déjà abordée mais surtout sur celle des modules explicitement visés par l'évaluation. Ces questions se proposent également de vérifier la compréhension générale des textes classiques et modernes insérés dans le recueil du cours. Elles pourraient aussi impliquer des comparaisons avec la matière des modules antérieurs.

Comme les réponses à ces questions demandent une bonne compréhension de la matière et un certain effort de synthèse, on recommande aux étudiants de rédiger leurs réponses aux questions à développement de façon progressive et régulière, tout au long de la session.

Les examens remis en retard ne seront pas évalués. La note '0' s'applique automatiquement.

Pour réaliser cette partie de l'examen, vous devrez télécharger le fichier Word contenant les questions à développement et répondre aux questions localement sur votre ordinateur dans une réponse d'environ 400 mots par question. Finalement, vous devrez envoyer votre fichier via la boîte de dépôt de cet examen.

Critères d'évaluation :

- correspondance entre question et réponse
- cohérence de l'argumentation
- capacité de synthèse
- bonne compréhension de l'environnement théorique du cours
- références bibliographiques précises
- érudition
- originalité
- qualité de l'expression écrite (jusqu'à 10 % de la note)

Publication des résultats :

Maximum deux semaines après la date limite de chaque examen

Révision de la note

Toute demande de réévaluation sera traitée définitivement à la fin du cours en fonction de son impact sur la note finale. Les demandes de réévaluation seront adressées après chaque évaluation au tuteur du cours et doivent être justifiées à partir du rapport d'évaluation qui sera publié après la correction des copies. Des explications supplémentaires concernant l'évaluation seront envoyées aux étudiants dans les jours suivant leur demande de révision, mais toute révision de la note accordée sera faite effectivement après l'examen final.

Le fichier de l'examen sera disponible ici-bas, à l'heure prévue de l'examen.

Examen final

Date : Le 26 avr. 2014 de 13h30 à 15h30
Mode de travail : Individuel
Pondération : 40 %
Remise de l'évaluation :
- local à déterminer

Directives de l'évaluation :

L'examen final dure 2 heures et se déroule en salle, sous surveillance, à la date indiquée dans le WebCT et les avis de convocation du bureau de formation à distance. Aucun matériel n'est autorisé.

Cet examen aura deux sections : la première section portera sur la matière des deux derniers modules tandis que la seconde section intégrera deux questions de synthèse choisies par la professeure parmi toutes les questions de synthèse du cours ainsi qu'une question à réflexion.

Section 1 (15points):

- 10 questions à choix multiples portant sur la matière des deux derniers modules (5 points)
- 2 questions à développement choisies par le tuteur parmi les huit questions à développement des modules 11 et 12.

Section 2 (25 points 10 +10 +5):

- deux questions de synthèse choisies par la professeure parmi les 12 questions de synthèse du cours (2 x 10 points). La question de synthèse associée à chaque module se trouve insérée dans une section particulière de l'autoévaluation. À l'examen final, les étudiants pourront opter entre deux blocs de deux questions.
- une question de réflexion qui couvre l'ensemble des 12 modules et qui vise à évaluer la capacité des étudiants à comprendre l'évolution des principaux concepts et enjeux politico-philosophiques au cours de la période étudiée (5 points).

Critères d'évaluation

Correspondance entre la question posée et la réponse fournie ; cohérence et précision de l'argumentation ; esprit de synthèse ; maîtrise des cadres conceptuels et institutionnels présentés dans le cours; qualité de l'expression écrite.

Informations détaillées sur les évaluations formatives

Questionnaire Module 01

Titre du questionnaire : Questionnaire Module 01
Période de disponibilité : Du 13 janv. 2014 à 00h01 au 27 avr. 2014 à 12h00
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises(Le résultat de la première tentative sera conservé)
Mode de travail : Individuel

Directives :

Questionnaire Module 02

Titre du questionnaire : Questionnaire Module 02
Période de disponibilité : Du 20 janv. 2014 à 00h01 au 27 avr. 2014 à 12h00
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises(Le résultat de la première tentative sera conservé)
Mode de travail : Individuel

Directives :

Questionnaire Module 03

Titre du questionnaire : Questionnaire Module 03
Période de disponibilité : Du 27 janv. 2014 à 00h01 au 27 avr. 2014 à 12h00
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises(Le résultat de la première tentative sera conservé)
Mode de travail : Individuel

Directives :

Questionnaire Module 04

Titre du questionnaire : Questionnaire Module 04
Période de disponibilité : Du 3 févr. 2014 à 00h01 au 27 avr. 2014 à 12h00
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises(Le résultat de la première tentative sera conservé)
Mode de travail : Individuel

Directives :

Questionnaire Module 05

Titre du questionnaire : Questionnaire Module 05
Période de disponibilité : Du 10 févr. 2014 à 00h01 au 27 avr. 2014 à 12h00
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises(Le résultat de la première tentative sera conservé)
Mode de travail : Individuel

Directives :

Questionnaire Module 06

Titre du questionnaire : Questionnaire Module 06
Période de disponibilité : Du 17 févr. 2014 à 00h01 au 27 avr. 2014 à 12h00
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises(Le résultat de la première tentative sera conservé)
Mode de travail : Individuel

Directives :

Questionnaire Module 07

Titre du questionnaire : Questionnaire Module 07
Période de disponibilité : Du 24 févr. 2014 à 00h01 au 27 avr. 2014 à 12h00
Tentatives : 1 tentative permise
Mode de travail : Individuel

Directives :

Questionnaire Module 08

Titre du questionnaire : Questionnaire Module 08
Période de disponibilité : Du 10 mars 2014 à 00h01 au 27 avr. 2014 à 12h00
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises(Le résultat de la première tentative sera conservé)
Mode de travail : Individuel

Directives :

Questionnaire Module 09

Titre du questionnaire : Questionnaire Module 09
Période de disponibilité : Du 17 mars 2014 à 00h01 au 27 avr. 2014 à 12h00
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises(Le résultat de la première tentative sera conservé)
Mode de travail : Individuel

Directives :

Questionnaire Module 10

Titre du questionnaire : Questionnaire Module 10
Période de disponibilité : Du 24 mars 2014 à 00h01 au 27 avr. 2014 à 12h00
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises(Le résultat de la première tentative sera conservé)
Mode de travail : Individuel

Directives :

Questionnaire Module 11

Titre du questionnaire : Questionnaire Module 11
Période de disponibilité : Du 31 mars 2014 à 00h01 au 27 avr. 2014 à 12h00
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises(Le résultat de la première tentative sera conservé)
Mode de travail : Individuel

Directives :

Questionnaire Module 12

Titre du questionnaire : Questionnaire module 12
Période de disponibilité : Du 7 avr. 2014 à 00h01 au 27 avr. 2014 à 12h00
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises(Le résultat de la première tentative sera conservé)

Mode de travail : Individuel

Directives :

Évaluation des apprentissages

AUTOÉVALUATIONS NON NOTÉES

Les autoévaluations ne sont pas notées, mais jouent un rôle essentiel dans la bonne compréhension de la matière. Composées de questions à choix multiples et à développement, elles indiquent quels sont les aspects les plus importants du cours et elles anticipent la formule d'évaluation proposée par les trois examens en ligne et l'examen final.

Les autoévaluations ont trois sections :

A) Questions à choix multiples (20-30 questions) qui permettent aux étudiants de vérifier la bonne compréhension de la matière et de se familiariser avec les examens en ligne. Les questions à choix multiples des examens respecteront la même formule d'évaluation que celles de l'autoévaluation. Les questions à choix multiples des autoévaluations ne se retrouvent pas nécessairement parmi les questions des examens.

B) Questions à développement portant principalement sur la matière du cours (3-5 questions). Les questions à développement des examens en ligne seront choisies parmi ces questions. Une section de l'examen final intègre également de telles questions. Afin de mieux réussir les examens, il est donc conseillé de préparer hebdomadairement des éléments de réponse pour toutes les questions à développement associées au module de la semaine. Comme les réponses à ces questions feront l'objet d'une évaluation, les étudiants doivent les préparer seuls, sans solliciter l'encadrement du tuteur.

C) Question de synthèse. L'autoévaluation de chaque module intègre une question de synthèse qui est susceptible de porter sur la matière de plusieurs modules. Le questionnaire de l'examen final comportera deux questions de synthèse choisies parmi les 12 questions de synthèse des modules. Il est donc conseillé de préparer individuellement des réponses à toutes ces questions avant l'examen final.

ÉVALUATIONS NOTÉES

I. Participation aux activités d'intégration dans le blogue du cours (15%)

Calendrier du blogue.

Correspondance			Questions des forums	Lectures classiques et modernes associées aux thèmes des modules
Semaine	Module	Recueil		
1	1	1	*Forum 1.1.* Présentation*	Aristote, "Sur la science politique"
			*Forum 1.2.**	
2	2	2	*Forum 2.2.*	Thucydide, "Discours pour les Méliens" Thucydide, "Oraison funèbre de Périclès" Platon, "Socrate face aux lois de la cité" Protagoras, "Sur la justice"
			Forum 2.2.	
3	3	3	Forum 3.1.	Isocrate, "Sur le déclin de la démocratie" Xénophon, "La critique de la démocratie" Platon, "Le noble mensonge" Platon, "L'allégorie de la caverne" Platon, "Sur la dégénérescence des régimes politiques" Karl Popper, "Origines antiques de
			Forum 3.2.	

				la société close"
4	4	4	*Forum 4.1.* *Forum 4.2.*	Aristote, "Sur la justice" Aristote, "L'origine de la politique" Aristote, "Sur la citoyenneté" Aristote, "Sur les régimes politiques"
5	5	5	*Forum 5.1.* *Forum 5.2.*	Polybe, "La république romaine" Cicéron, "Sur la Justice" Cicéron, "Sur la chose publique" Marc-Aurèle, "Vers une citoyenneté cosmopolitique"
6	6	6	*Forum 6.1.* *Forum 6.2.*	Eusèbe de Césarée, "L'empereur chrétien" Saint Augustin, "Sur les deux cités" Saint Augustin, "Sur la République"
7	7	7	*Forum 7.1.* *Forum 7.2.*	Thomas d'Aquin, "Introduction à la Politique d'Aristote" Thomas d'Aquin, "Le droit et la justice" Thomas d'Aquin, "Sur la Loi" Maïmonide, "Sur la loi" Al-Fârâbî, "Sur la science politique" Yves Cattin, "L'anthropologie politique de Thomas d'Aquin"
8			Semaine de lecture	
9	8	8	*Forum 8.1.* *Forum 8.2.*	Dante, "Sur la monarchie universelle" Marsile de Padoue, "Sur le gouvernement" Guillaume d'Ockham, "Entre l'Église et l'Empire"
10	9	9	*Forum 9.1.* *Forum 9.2.*	Machiavel, "Le prince" Machiavel, "Discours sur la première décade de Tite-Live" Guichardin, "Sur le gouvernement de Florence" Quentin Skinner, "La persistance des valeurs républicaines"
11	10	10	*Forum 10.1.* *Forum 10.2.*	Jean Bodin, "Citoyenneté et souveraineté" Théodore de Bèze, "Du droit des magistrats"
12	11	11	*Forum 11.1.* *Forum 11.2.*	Grotius, "L'État et le droit" Francesco de Vitoria, "Sur le pouvoir" Althusius, "La politique" Chantal Millon-Delsol, "Le principe de subsidiarité"
13	12	12	*Forum 12.1.*	Thomas Hobbes, "Liberté et Contrat"

			Forum 12.2.	Thomas Hobbes, "Sur le Souverain" Spinoza, "Sur la Politique"
14	-		*Semaine de révision* : Forum 1.1 et 1.2.	
* les forums 1.1 et 1.2 seront ouverts jusqu'à la fin de la 13ème semaine du cours.				

II. Trois examens en ligne (15% x 3= 45%)

Déroulement:

- Les tests seront effectués en ligne pendant les trois derniers jours de la 4e, de la 7e et de la 11e semaine du cours.
- Chaque test se fait individuellement.
- Les tests à choix multiples comportent 10 questions et vous avez 20 minutes pour y répondre.
- Pour bénéficier d'assistance technique pendant l'examen, il est conseillé de commencer votre test pendant les heures de travail du service APTI. Une procédure exceptionnelle d'évaluation pour les étudiants qui rencontrent des problèmes techniques insurmontables pendant leur examen est prévue. Il est fortement conseillé de garder une copie de vos réponses aux questions à développement, car elle pourra se montrer utile en cas de panne électronique.
- Les étudiants qui n'effectuent pas les tests en ligne dans les délais indiqués n'ont pas la possibilité de les reprendre et perdent automatiquement les 15% (x 3) points alloués à une telle évaluation.

Calendrier des examens en ligne :

Examen	Semaine	Période de déroulement (Heure du Québec)	Matière visée principalement
1	3	du 7 février 2014 à 9h00 au 9 février 2014 à 23h30	Modules 1, 2, 3 et 4
2	7	du 28 février 2014 à 9h00 au 2 mars 2014 à 23h30	Modules 5, 6, 7.
3	9	du 28 mars 2014 à 9h00 au 30 mars 2014 à 23h30	Modules 8, 9, 10.
	14	Examen final - le 26 avril 2014 de 13 h 30 à 15 h 30	La compréhension de la matière des modules 11 et 12 sera évaluée dans une section particulière de l'examen final.

III. Un examen final en classe (40%)

L'examen final dure 2 heures et se déroule en salle, sous surveillance, à la date indiquée dans le WebCT et les avis de convocation du bureau de formation à distance. Aucun matériel n'est autorisé.

Cet examen aura deux sections : la première section portera sur la matière des deux derniers modules tandis que la seconde section intégrera deux questions de synthèse choisies par la professeure parmi toutes les questions de synthèse du cours ainsi qu'une question à réflexion.

RÉPARTITION TOTALE

L'ensemble des évaluations notées compte pour 100 % de la note du cours. En voici le partage :

Évaluation notée	Pondération	Seuil de passage

Participation aux activités d'intégration dans le forum du cours	(15%)	
3 examens maison en ligne	(3X15%)	
Examen final	(40%)	
	100%	50%

La note finale sera transformée en une cote en fonction du barème suivant :

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur.Constitue notamment du plagiat le fait de:

i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Règles disciplinaires

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante:

http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études (mai 2009).

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnait l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils lui offrent le soutien approprié :

A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;

B)En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;

C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : http://www.rfd.fse.ulaval.ca/. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Gestion des délais

Le cheminement d'apprentissage proposé au calendrier doit être respecté dans la mesure du possible. Cependant, il est entendu que certaines circonstances exceptionnelles peuvent empêcher l'étudiant ou l'étudiante de remettre les derniers travaux notés dans les délais prescrits. Dans ce cas, une demande doit parvenir au tuteur ou à la tutrice par courriel avant la semaine proposée pour l'envoi de la dernière évaluation notée. Si la demande est acceptée, l'étudiant ou l'étudiante se verra accorder une cote " Z "(note retardée à la demande de l'étudiant ou de l'étudiante) qui sera convertie en cote définitive (voir le barème plus haut) à l'expiration du délai prescrit.

Inscription pour le lieu d'examen

Si vous êtes à moins de 100 km de l'Université Laval, vous faites vos examens sur le campus.

Si vous êtes au Québec ou à l'extérieur du Québec, à moins de 100 km d'un centre d'examens de l'Université Laval, vous faites vos examens dans un centre d'examens de l'Université Laval au Québec.

Si vous êtes au Québec ou à l'extérieur du Québec, à plus de 100 km d'un centre d'examens de l'Université Laval, vous faites vos examens avec répondant.

Dans ces deux derniers cas, les étudiants doivent s'inscrire au lieu d'examen sous surveillance, et ce, au plus tard **le 28 janvier 2014** en passant par l'adresse http://www.distance.ulaval.ca/cms/site/distance/accueil/etudiants-actuels/examens-surveillance.

Vous recevrez, environ une semaine avant le début de la période des examens, à votre adresse de courriel ulaval, un courriel vous invitant à consulter les avis de convocation déposés sur le site du Bureau de la formation à distance de l'université Laval : www.distance.ulaval.ca. Les avis de convocation précisent les lieux, les dates et les heures des examens.

Si le cheminement de votre cours ne prévoit pas d'examens en salle, ou si vous prévoyez passer votre examen à Québec, vous n'avez évidemment pas à vous inscrire pour le lieu d'examen. Il est entendu que l'étudiant résidant au Québec doit passer ses examens au Québec.

Si vous omettez de vous inscrire, il nous est impossible de savoir à quel endroit nous devons expédier votre questionnaire d'examen; le cas échéant, vous devrez alors passer votre examen à Québec.

Si votre inscription est effectuée après la date limite, il nous est impossible de garantir que vous puissiez passer votre examen dans votre région.

Évaluation de l'enseignement

À la fin de ce cours, l'Université procédera à l’évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses objectifs. Vous recevrez à cet effet un questionnaire d'évaluation qui permettra d'améliorer ce cours de formation à distance. Cette dernière étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d’apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d’*Attestation d’accommodations scolaires* obtenue auprès d’un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d’accommodation en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Les étudiants concernés qui n’ont pas cette lettre et qui souhaitent se prévaloir de mesures d’accommodation doivent contacter le **secteur ACSESH** au 418-656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH recommande aux étudiants de se prévaloir des services auxquels ils ont droit pour les aider, sans discrimination ni privilège, dans la réussite de leurs études universitaires. Des détails sur ces services se trouvent à l’adresse suivante :
https://www.aide.ulaval.ca/cms/Accueil/Situations_de_handicap

La *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle* se trouve à l’adresse suivante:
https://www.aide.ulaval.ca/cms/site/aide/lang/fr/Accueil/Situations_de_handicap/Ressources_enseignants/Passatio

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire



Les idées politiques de la Grèce à l'aube de la modernité. Textes classiques et commentaires

Pour la première fois depuis sa création, le recueil de textes associé à ce cours est offert aux étudiants en version électronique. L’avantage de cette mise en ligne est qu’elle permet non seulement de mieux respecter les normes environnementales, mais aussi de fournir aux étudiants un outil pédagogique de qualité à moindre coût. Le désavantage, cependant, est qu’il a fallu privilégier le choix de textes qui appartiennent au domaine public ou dont la mise en ligne n'exige pas le paiement de droits d'auteurs. Pour la plupart, il s’agit de textes issus de versions électroniques accessibles sur Internet et reproduits dans le recueil à l’aide d’un logiciel de reconnaissance optique des caractères (OCR). Ceci peut expliquer la persistance de certaines coquilles malgré une double relecture des textes. La volonté de sélectionner des textes classiques libres de droits a aussi pour conséquence que le recueil n’intègre pas les traductions françaises les plus récentes ou intègre parfois des traductions en langue anglaise (tel est notamment le cas pour les textes de Johannes Althusius et de celui de Guillaume d’Ockham). Enfin, dans la mesure où tous les textes accessibles sur Internet ne sont pas exempts de droits d’auteurs, les responsables du cours ont décidé de procéder à une publication fragmentée du recueil — et plus particulièrement, de le publier en douze parties distinctes correspondant chacune à un module du cours — et de remplacer les textes dont la publication entraînerait des frais supplémentaires par un hyperlien conduisant immédiatement au texte sur Internet.

Il convient également de noter que les titres des textes classiques mentionnés dans le plan de cours reproduisent généralement les dénominations des fragments insérés dans le recueil de cours et non pas les titres originaux des ouvrages signés par les auteurs concernés. Les pages et les titres originaux des ouvrages qui intègrent les fragments classiques reproduits dans le recueil sont mentionnés dans la bibliographie du recueil (voir section 'Bibliographie' du plan de cours).

Précisions :

La lecture des textes classiques et modernes insérés dans ce recueil sert non seulement à la rédaction des

interventions dans le blogue, mais aussi à une meilleure compréhension de la matière du cours. Cependant, pour réussir ce cours, il n’est pas nécessaire de lire intégralement tous les textes insérés dans ce recueil. La large palette de textes classiques sélectionnés est avant tout destinée à représenter la richesse de l'héritage politico-philosophique classique. Mais les responsables du cours et les étudiants restent libres de se concentrer sur les textes qui s’accordent mieux avec leurs démarches pédagogiques ou préoccupations intellectuelles. En règle générale, la lecture des textes du recueil doit être guidée par les questions à développement de chaque module et par les questions qui structurent les activités d’intégration du blogue. Les questions à choix multiples ne portent pas sur le recueil.

Bonnes lectures !

 recueil (apperçu)

Matériel informatique et logiciels

Pour pouvoir suivre ce cours dans sa version électronique, vous avez besoin d'un navigateur au choix, du lecteur PDF Adobe Reader, d'une version à jour de JAVA et du lecteur vidéo Adobe Flash Player. Si vous avez besoin de soutien technique, vous devrez peut-être installer le logiciel de contrôle à distance **Team Viewer** disponible à cette page.

Logiciels		**Adresse web**	**Prix**
Navigateurs	Microsoft Internet Explorer 8.0 ou +	• Téléchargement • Procédure d’installation (PC)	Gratuit
	Google Chrome 17 ou +	• Téléchargement • Procédure d’installation PC, Mac et Linux	
	Mozilla Firefox 3.6 ou +	• Téléchargement • Procédure d'installation PC, Mac et Linux	Gratuit
	Apple Safari 5.1.2 ou +	• Téléchargement	
Lecteur PDF	Adobe Reader version 8.0 ou +	• Téléchargement	Gratuit
Machine virtuelle		• Téléchargement	Gratuit

	Oracle Java 6.0 ou +		
Plugiciel complémentaire	Lecteur Adobe Flash	• Téléchargement • Procédure d'installation (PC) • Procédure d'installation (Mac) • Procédure d'installation (Linux)	Gratuit

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Bibliographie générale du cours

- BROWN, Robert, *Classical Political Theories. From Plato to Marx,* New York, Macmillan Publishing Company, 1990, 521 p. (cote : JA 81 C614 1990)
- CHABOT, Jean-Luc, *Histoire de la pensée politique (XIX°-XX° siècles*), Paris, Masson, 1988, 202 p. (cote: JA 83 C428 1988)
- CHATELET, François, Olivier DUHAMEL et Évelyne PISIER-KOUCHNER (dir.), *Dictionnaire des oeuvres politiques,* Paris, Presses Universitaires de France, 1986, 904 p. (cote : JA 62 D5542 1986)
- CHATELET, François, Olivier DUHAMEL et Évelyne PISIER-KOUCHNER, *Histoire des idées politiques,* Paris, Presses Universitaires de France, 1993 (c1982), 348 p. (cote : JA 83 C492h 1993)
- CHEVALLIER, Jean-Jacques, *Histoire de la pensée politique*, Paris, Payot et Rivages, 1993 (c1979), 893 p. (cote : JA 81 C527 1993)
- COLAS, Dominique*, La pensée politique*, Paris : Larousse, 1992, 768p.
- DUQUETTE, Michel et LAMOUREUX, Diane, *Les idées politiques de Platon à Marx*, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, 1993, 480p.
- FARAGO, France*, Les grands courants de la pensée politique*, Paris, Arman Colin, 96p.
- FERRY, Jean-Marc et Justine LACROIX, *La pensée politique contemporaine*. Bruyant, Bruxelles, 2000, 434 p. (JA 83 F399 2000)
- GOYARD-FABRE, Simone, *Philosophie politique XVI°-XX° siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1987, 543 p. (cote : JA 83 G724 1987)
- GUCHET, Yves*, Histoire des idées politiques*, Paris, Armand Collin, 1995, Tome 1 : « De l'Antiquité à la Révolution française », 491 p. (cote : JA 81 G921 1995 1)
- MORROW, John, *A History of Political Thought. A Thematic Introduction*, New York, New York University Press, 417p.
- NEMO, Philippe, *Histoire des idées politiques dans l'Antiquité et au Moyen Âge.* Paris, Presses universitaires de France, 1998, 1121p.
- NEMO, Philippe, *Histoire des idées politiques aux temps modernes et contemporains,* Paris, Presses universitaires de France, 2002, 1428p.
- ORY, Pascal (dir.), *Nouvelle histoire des idées politiques*, Paris, Hachette, 1987, 643 p. (cote : JA 83 N934 1987)
- PIOTTE, Jean-Marc, *Les grands penseurs du monde occidental*, Montréal, Fides, 1999, 620p.
- PORTER, Jene M. (dir.), *Classics in Political Philosophy*, Englewood Cliffs, New Jersey, 2000.
- PRÉLOT, Marcel et Georges LESCUYER, *Histoire des idées politiques*, Paris, Dalloz, 1992, 602 p. (11° édition). (cote JA 81 P924 1992)
- REDHEAD, Brian et al., *Plato to Nato. Studies in Political Thought*, London, BBC Books, 1990 (c1984), 222 p. (cote : JA 81 P718 1990)
- RENAULT, Alain (dir.), *Histoire de la philosophie politique*, Paris, Calmann-Lévy, 1999, 5 volumes (cote : JA 81 H6732 1999 1)
- RUBY, Christian, *Introduction à la philosophie politique*, Paris, La découverte, 1996, 123p.
- SKINNER, Quentin, *The Foundations of Modern Political Thought*, Cambridge, Cambridge University Press, 1978, (2 volumes: 1. « The Renaissance » ; 2. « The Age of Reformation »), 305 et 405 p. (cote : JA 81 S628 1978 1 et 2)
- STRAUSS, Leo et Joseph CROPSEY (ed.), *Histoire de la philosophie politique* (trad. fr. de : *History of Political Philosophy*), Paris, Presses Universitaires de France, 1994, 1076 p. (cote : JA 81 H673 1994 F)
- TOUCHARD, Jean*, Histoire des idées politiques*, Paris, Presses Universitaires de France, 1975, (2 volumes : 1. « Des origines au XVIII° siècle » ; 2. « Du XVIII° siècle à nos jours »), 870 p. (cote : JA 81 T722 1975 1 et 2)

Bibliographie méthodologique

GUIDE POUR LA PRÉSENTATION DES TRAVAUX ÉCRITS , DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE. Faculté des sciences sociales. Université Laval. http://www.fss.ulaval.ca/cms/upload/pol/fichiers/guidetravaux2005.pdf

Infosphère (Université Laval) http://www.bibl.ulaval.ca/infosphere/sciences_humaines/index.html

Cybermetho, (Gingras, François-Pierre. Guide de rédaction des travaux universitaires.(Voir le chapitre sur le travail de recherche). Université d'Ottawa, Faculté des sciences sociales:

http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/metho/guide-fr.html

Bibliographie du recueil


bibliographie recueil.pdf

79,36 Ko, déposé le 9 janv. 2014

Annexes


recueil_1004_2011_appercu.pdf

830,36 Ko, déposé le 30 oct. 2013